

TDR POST DOC

Préambule :

Afin d'atteindre ses objectifs, le CETIC compte financer sur les quatre prochaines années, 40 bourses post-doctorales d'une durée d'un an chacune à raison de 10 bourses par an.

Les bourses de chercheur post-doctorant sont réservées aux jeunes titulaires d'un doctorat, âgés de 40 ans au premier janvier de l'année de candidature, désireux de contribuer au développement d'un des projets de recherche du CETIC et de travailler en milieu universitaire ou dans une structure de recherche.

Le chercheur post-doctorant exerce une activité de recherche au sein d'une équipe d'accueil, sous la responsabilité d'un scientifique du CETIC. Il peut participer à toutes les activités à caractère scientifique ou académique du CETIC.

Durée :

La durée d'une bourse de chercheur post-doctorant au CETIC est de un an renouvelable une fois. Le stage post-doctoral devra débuter au plus tôt le 1er septembre de l'année de candidature et au plus tard en janvier de l'année suivante. Toutefois, une bourse d'une durée supérieure à 9 mois et inférieure 24 mois peut être octroyée.

Condition d'éligibilité :

Tout chercheur titulaire depuis moins de 5 ans d'un Doctorat/Ph.D, de toute nationalité, peut postuler une offre de bourse post-doctorale au CETIC. Les candidatures des femmes sont encouragées

Accueil des boursiers post-doctorants

Les post-doctorants recrutés auront le statut de chercheur contractuel et percevront une rémunération de 300 000 FCA net par mois.

Les post-doctorants pourront effectuer des activités d'enseignement et d'encadrement rémunérés au CETIC. Le volume horaire hebdomadaire n'excédera pas 6 heures. Toute autre activité exigera une autorisation préalable.

Le post-doctorant sera intégré à l'équipe de recherche de son responsable scientifique et bénéficiera des mêmes facilités que les chercheurs titulaires pour accomplir ses travaux de recherche. Il est souhaitable que les équipes mettent en place des dispositifs spécifiques pour favoriser le bon déroulement de ces travaux.

Chaque post-doctorant remettra, à la fin de son séjour, un rapport sur son activité scientifique, le bilan par rapport au projet initial et précisera ses objectifs professionnels. Dans le cas d'un séjour supérieur à un an, le candidat rédigera un rapport à mi-parcours destiné à justifier la poursuite de la collaboration au-delà de la première année.

Dépôt de la candidature sur le site internet du CETIC

Les candidats sont invités à remplir en ligne le formulaire de candidature auquel ils **joindront au format PDF les documents suivants :**

- 1) un curriculum vitae ;
- 2) une liste de publications ;
- 3) une description du projet scientifique s'inscrivant dans un projet de recherche du CETIC (deux pages environ) ;
- 4) La version numérique de la thèse.

Les candidats sont également invités à **susciter, auprès de personnes qualifiées, les recommandations suivantes** à joindre en ligne (via le lien vers le site web qui sera transmis aux personnes qualifiées par email) ;

- 5) deux lettres de recommandation d'enseignants/chercheurs faisant état des appréciations approfondies de scientifiques sur les travaux du candidat ;
- 6) une lettre détaillée de soutien du responsable scientifique envisagé au sein du CETIC; cette lettre devra justifier en particulier comment le projet scientifique du candidat s'intègre à celui de l'accueillant;
- 7) une lettre de recommandation du directeur de thèse.

Mode de sélection

La sélection sera effectuée par un jury constitué selon la procédure en vigueur, après évaluation par des experts.

Obligations du chercheur post-doctorant :

Il est demandé aux chercheurs post-doctorants de satisfaire aux obligations suivantes :

- 1) Participation normale aux activités du Laboratoire (séminaires, conférences ...), en relation avec le correspondant scientifique, et en accord avec le coordonnateur du pôle scientifique;
- 2) Participation, à des journées de présentation des résultats de la recherche et d'échange entre tous les chercheurs contractuels du CETIC (avec leurs correspondants scientifiques) ;
- 3) Un engagement significatif (intervention, co-organisation de journée d'étude, activité éditoriale, suivi d'un séminaire, carnet de recherche, conception de ressources électroniques, de bases de données etc.) dans l'un des domaines scientifiques du CETIC ;
- 4) Un rapport annuel d'activité et de recherche, décrivant les activités de l'année et correspondant au projet soumis lors du concours, pouvant résumer ou reprendre la publication mentionnée ci-dessus (ou intégrer des éléments de

- documentation) et mis en ligne sur le site du CETIC (avec éventuellement un statut de Working Paper) ;
- 5) Respect des règles de la « Charte des chercheurs du CETIC»

Calendrier 2014

Avril 2014: appel à candidature sur le site web du CETIC.

Le 30 avril 2014: mise en ligne des formulaires de candidature

Le 31 juin 2014: clôture des candidatures en ligne à 24:00 heures (TU+1).

Un email notifiant la bonne réception du dossier de candidature en ligne sera adressé au candidat.

mi juillet 2014: Notification des résultats par courriel.